

AVIS DE CONCOURS ENSEIGNANTS SESSION 2026

PREMIER DEGRE :

(Arrêté du 05 septembre 2025 [modifié par l'arrêté du 30 octobre 2025](#))

- Concours externe, second concours interne et troisième concours public de recrutement de professeurs des écoles
- Concours externe et second concours interne pour les maîtres des établissements d'enseignement privés sous contrat
- Premier concours interne de recrutement de professeurs des écoles

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/inscrivez-vous-aux-concours-de-recrutement-d-enseignants-1061>

(Arrêté du 09 septembre 2025 [modifié par l'arrêté du 30 octobre 2025](#))

- Concours interne exceptionnel de recrutement de professeurs des écoles et de maîtres de l'enseignement privé sous contrat

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/inscrivez-vous-aux-concours-de-recrutement-d-enseignants-1061>

SECOND DEGRE :

(Arrêté du 08 septembre 2025 [modifié par l'arrêté du 30 octobre 2025](#))

- Concours externe, externe spécial et interne de l'agrégation
- Concours externe et interne et de recrutement de personnels enseignants, d'éducation des lycées et collèges (CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP)
- Concours externe et interne pour les maîtres des établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat (CAFEP/CAER-CAPES, CAFEP/CAER-CAPEPS, CAFEP/CAER-CAPET, CAFEP/CAER-CAPLP, CAER-AGREGATION)
- Troisième concours de recrutement de personnels enseignants et d'éducation des lycées et collèges (CAPES, CAPET et CAPLP)
- Troisième concours de recrutement des maîtres des établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat (troisième CAFEP-CAPES, troisième CAFEP-CAPLP et troisième CAFEP-CAPET)

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/inscrivez-vous-aux-concours-de-recrutement-d-enseignants-1061>

- Concours externe, interne et troisième concours de recrutement de personnels d'éducation (CPE)

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/inscrivez-vous-aux-concours-de-recrutement-d-enseignants-1061>

- Concours externe, interne et troisième concours de recrutement de psychologues de l'éducation nationale (PSYEN)

<http://www.education.gouv.fr>, rubrique: [devenir psychologue de l'éducation nationale](#)

Les inscriptions auront lieu :

du jeudi 18 septembre 2025 à partir de 12h00

au jeudi 6 novembre 2025 à 12h00, heure de Paris.

[La campagne d'inscription est prolongée jusqu'au mardi 2 décembre 2025 à 12h00, heure de Paris.](#)

Les inscriptions ne sont plus possibles après la date et l'heure indiquées.

Aucune modification ne pourra être apportée par la suite.

ATTENTION :

- Lors de votre inscription vous serez dirigé sur le serveur Cyclades via le site ci-dessus. Vous devrez alors créer un compte qui permettra la gestion dématérialisée de votre inscription.
- La confirmation de votre inscription n'est effective **que si et seulement si** un numéro d'inscription à 10 chiffres vous est attribué pour chaque inscription. Il vous est conseillé d'imprimer l'écran de validation et de vérifier votre adresse électronique avant de valider.
- Les pièces justificatives sont dématérialisées sur l'application Cyclades dans votre espace candidat.

Veillez à indiquer une adresse postale et une adresse électronique valables pendant toute la durée de la session.